

ACTUALITÉS SUR...

■ PERSPECTIVES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORIV

L'ORIV tiendra son Assemblée Générale le 12 avril 2012 à Mulhouse, à partir de 18h15 (Maison des Associations, 62, rue de Soultz). Il s'agira de présenter le bilan de l'année écoulée, mais aussi de mettre en avant les perspectives de travail 2012 autour des enjeux qui structurent l'activité de l'association. Toute personne intéressée peut y participer et/ou devenir membre de l'association (contacter l'ORIV à l'adresse suivante : contact@oriv.fr).

RENCONTRE DE L'ORIV - "APPARTENANCES. PARTIR. PARTAGER. DEMEURER"

L'ORIV organise le jeudi 22 mars 2012, à 18h30, à Strasbourg (Maison des associations – 1a Place des Orphelins) une rencontre avec Gilbert VINCENT, Philosophe, Professeur émérite (Université de Strasbourg) et Juan MATAS, Maître de conférences en Sociologie (Université de Strasbourg) qui ont coordonné un ouvrage intitulé "Appartenances. Partir. Partager. Demeurer"¹. Celui-ci est le fruit des réflexions d'un groupe pluridisciplinaire dont la volonté est de s'interroger sur des questions d'actualité qui mettent en cause la compréhension commune des liens entre éthique et politique. Parler d'appartenance, c'est rappeler qu'une société ne se définit pas seulement par ses frontières et ses membres, mais aussi par le sentiment "d'en être". "Ne pas pouvoir en être", c'est avant tout ne pas pouvoir bénéficier de biens de base supposés communs, y compris "symboliques", et c'est être empêché de participer aux décisions engageant la collectivité. L'appartenance est donc largement affaire de droits sociaux et politiques, mais plus encore de pratiques symboliques. Celles-ci mettent en œuvre la solidarité, la confiance et la générosité. Or, pour les auteurs, ces principes font cruellement défaut aux dispositions actuelles "d'accueil" des étrangers.

¹ Ouvrage paru aux Presses universitaires de Strasbourg en octobre 2011 Consultable au centre de documentation de l'ORIV

■ ACTUALITÉS

"LA LAÏCITÉ : DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN QUESTIONNEMENT ?"

La rencontre de l'ORIV du 31 janvier, à Mulhouse, a porté sur la laïcité et les pratiques professionnelles. Faïza GUÉLAMINE, a apporté son éclairage de sociologue et de responsable de formation à l'ANDESI (Association nationale des Cadres du Social). Plus précisément, elle a souhaité traiter des pratiques sociales qui semblent se référer au fait religieux et qui peuvent mettre en

L'INTÉGRATION, LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LA VILLE

difficultés les professionnels. Travailler cette question, c'est d'abord s'inscrire dans un cadre, la laïcité en France, mal connu et dont elle a rappelé qu'il s'appuie sur trois principes qui sont le respect de la liberté de conscience et de culte, la lutte contre toute domination de la religion sur l'Etat et la société civile et l'égalité des religions et des convictions. Si les acteurs se réfèrent souvent à l'un ou l'autre de ces principes, la difficulté réside dans leur articulation. Par ailleurs, elle a mis en exergue le fait que ces principes devaient être regardés à l'aune des missions propres à chaque professionnel. Ainsi, agir face à ces pratiques sociales suppose une prise de conscience, un questionnement du positionnement professionnel et la construction de réponses collectives au sein de la structure en lien avec le contexte d'émergence des questions.

RÉPARTITION SPATIALE DES MÉNAGES DALO : les difficultés d'ajustement de l'offre et de la demande de logement des personnes défavorisées

La rencontre de l'ORIV qui s'est déroulée le 24 janvier dernier a abordé la question de l'ajustement entre l'offre et la demande de logement dans les cas de recours au droit au logement opposable (DALO). Pierre-Edouard WEILL, doctorant en science politique et attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg est venu présenter quelques réflexions issues de son travail de thèse.

Le droit au logement opposable a été inscrit dans le cadre législatif par la loi du 5 mars 2007. Il introduit un recours juridique possible pour les bénéficiaires (mise en œuvre effective du droit au logement pour tous). Pierre-Edouard Weill est revenu sur les contradictions de la mise en œuvre du DALO. En effet, dans le contexte d'un marché de l'immobilier tendu, les acteurs se voient confronter à de réelles difficultés pour proposer une offre de relogement adaptée. Si le DALO se voulait instaurateur d'un nouveau droit au logement, il se transforme surtout en un indicateur des politiques publiques de l'habitat. Face à la pression qui s'exerce sur le marché du logement, le DALO ne parvient pas à modifier les logiques de peuplement et d'attribution de logements, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

ZOOM

L'interculturalité...
une notion utile pour
l'analyse, sous conditions



février 2012

n° 72

Bulletin d'information
de l'Observatoire Régional
de l'Intégration et de la Ville



ZOOM >

L'interculturalité... une notion utile pour l'analyse, sous conditions

L'ORIV recourt peu à la notion d'interculturalité dans ses analyses, sans pour autant exclure les enjeux qui y sont liés. La raison principale résulte du fait que le terme est souvent utilisé à mauvais escient. Pour autant, et sous couvert d'en comprendre le sens et les limites d'usage, la notion peut s'avérer utile à l'analyse de certaines situations. Elle structure par ailleurs un certain nombre d'actions.

L'ORIV est intervenu à plusieurs reprises pour mettre en exergue les enjeux propres à ce type d'actions. En 2009, il avait été sollicité pour identifier les éléments permettant de structurer de manière optimum une "rencontre interculturelle", entendue comme un moment convivial d'échanges et de rencontres entre personnes ou groupes de personnes appartenant à des cultures différentes (la notion de culture étant entendue au sens large). Plus récemment, à l'occasion du vingtième anniversaire de la Fête des peuples dans le quartier de la Meinau à Strasbourg, l'ORIV a contribué à l'identification d'éléments communs à ce type d'événements et qui permettent de favoriser la "rencontre de l'autre". Sur la base des enseignements issus de ces analyses et de réflexions menées en interne, ainsi que de travaux réalisés au sein du réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration)¹, l'ORIV a souhaité revenir sur la notion d'interculturalité.

■ L'INTERCULTUREL, QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE

Le mot "interculturel" se scinde en "inter" et "culturel" qui signifient "entre" et "culture". Avant de parler d'interculturalité, il paraît important de s'accorder sur la notion de culture, souvent perçue dans une vision réductrice. Ainsi, on peut définir la culture comme "un ensemble de systèmes de significations propres à un groupe ou à un sous-groupe, ensemble de significations prépondérantes qui apparaissent comme valeurs et donnent naissance à des règles et à des normes que le groupe conserve et s'efforce de transmettre et par lesquelles il se particularise, se différencie des groupes voisins"².

Le préfixe "inter" dans la notion d'interculturel "indique une mise en relation et une prise en considération des interactions entre des groupes, des individus, des identités"³. L'interculturel concerne donc les rapports, les échanges entre cultures.

Il se différencie du multiculturel qui se définit comme "un ensemble de plusieurs cultures dans un même espace donné"⁴. Le multiculturel relève donc d'une coexistence, se limite à une juxtaposition, alors que la notion d'interculturel renvoie à l'interaction entre des groupes, des individus, de cultures différentes. Si l'identité communautaire prime dans le multiculturel, l'identité singulière, la prise en compte de l'individu, dans sa diversité, est centrale dans l'interculturel.

Le terme "interculturalité" quant à lui n'existe pas dans le dictionnaire. Il est apparu dans les années 1980. Il a été utilisé notamment par l'Education nationale en lien avec la prise en charge et l'intégration des enfants "primo-arrivants" dans une logique de pédagogie adaptée mettant en avant l'appartenance à différentes "cultures". Il porte donc une dimension fortement liée à l'immigration et à la confrontation, des personnes vivant la migration, à des cultures (c'est-à-dire des environnements sociaux, des normes, des valeurs...) différentes.

La limite du recours à cette notion est double. Elle réside dans une vision souvent caricaturale, ethnocentrique, figée de ces cultures dites d'origine. Mais aussi dans le fait que, par extension et simplification des situations, cette notion est souvent utilisée pour rendre compte du vécu, des difficultés, d'autres personnes dites "issues de l'immigration" alors même que ces derniers n'ont pas connu la migration c'est-à-dire le changement de culture. On se situe alors dans des processus d'ethnisation.

■ DES OBSTACLES À PENSER LA RELATION INTERCULTURELLE

En fait la référence au terme "interculturalité" renvoie à l'idée de deux parties ayant une culture différente et amène à s'interroger sur les relations qu'elles entretiennent, et le plus souvent, sur les difficultés de l'établissement de ces relations.

Différents mécanismes spontanés, c'est-à-dire inconscients, car intégrés, font obstacle à cette rencontre interculturelle. On peut en citer plusieurs. Ainsi l'ethnocentrisme⁵ est "une vue des choses selon laquelle notre propre groupe est le centre de toute chose, tous les autres groupes étant mesurés et évalués par rapport à lui". A l'inverse l'exotisme "valorise l'autre et l'ailleurs, mais un autre mythique idéalisé, construit par le désir et le rêve de dépaysement"⁶.

La catégorisation consiste à "classer et donc à regrouper au sein de catégories, des individus, des groupes ou bien des événements, et ce en exagérant les ressemblances entre les éléments classés, et ce à l'intérieur d'une même catégorie"⁷. Il en découle parfois des stéréotypes voire des préjugés. Les premiers sont un "mode de catégorisation rigide et persistante (résistant au changement) de tel

ou tel groupe humain, qui déforme et appauvrit la réalité sociale dont il fournit une grille de lecture simplificatrice et dont la fonction est de rationaliser la conduite du sujet vis-à-vis de groupe catégorisé⁸. On peut alors parler de processus d'ethnisation. Les seconds sont "une opinion préconçue, socialement apprise, partagée par les membres d'un groupe, et susceptible d'être défavorable à la catégorie visée⁹" pouvant donner lieu à des processus discriminatoires.

■ INTERCULTURALITÉ OU RENCONTRE INTERCULTURELLE

Pour dépasser ces obstacles, et utiliser de manière optimum la notion, il est indispensable, d'en prendre conscience (connaître et reconnaître les processus à l'œuvre) et de les dépasser. Cela passe par une mise à distance de son propre cadre de référence culturelle et demande un travail sur soi, sur les représentations dont chacun est porteur. Il s'agit d'avoir la capacité d'entrer dans le système de référence de l'autre sans pour autant l'y enfermer. D'autres compétences entrent en jeu pour atteindre une communication interculturelle "efficace" : adaptabilité, absence de jugement (premier ennemi d'une communication), neutralité bienveillante...

Au-delà il est important de repenser l'approche "interculturelle" non comme une donnée, mais comme une rencontre. La rencontre interculturelle doit donc être conçue comme un échange entre personnes, ou groupes de personnes, de différentes cultures permettant l'émergence d'un espace de négociation. Mais la notion de culture doit être entendue au sens large : sociale, ethnique, générationnelle, professionnelle, institutionnelle... Il est important de considérer qu'en fait on ne rencontre pas une culture, mais une personne porteuse de culture(s).

Ainsi la construction de cet espace de négociation nécessite une prise de distance par rapport aux cadres de référence en présence (représentations, codes culturels, valeurs, normes, visions du monde, habitudes de vie...) de chacun des acteurs de l'interaction, une reconnaissance de ces cadres.

■ LA RENCONTRE INTERCULTURELLE : UNE OCCASION DE REPENSER LE VIVRE ENSEMBLE

La rencontre interculturelle repose sur un apprentissage de la découverte de l'autre dans sa différence. La relation interculturelle conduit à la reconnaissance et à la prise en compte de la différence de l'autre, de son individualité, dans un rapport égalitaire. Elle est un facteur essentiel à la fois des processus d'intégration dans le sens où elle permet une reconnaissance mutuelle, mais aussi de non-discriminations.

Les acteurs porteurs d'événements de type fête des peuples, fête du monde, fête des cultures mettent en avant cette volonté d'apprendre à se connaître, et à se reconnaître. Malgré leurs

différences, ces manifestations ont toutes le même objectif principal : la découverte de l'autre. Il s'agit de profiter d'un moment festif pour provoquer des échanges entre les personnes, de "favoriser la rencontre entre gens d'ici et d'ailleurs", de "changer notre regard", de "casser des idées reçues", de "ne plus avoir peur de l'autre", d' "être source d'enrichissement personnel et collectif", de "construire un mieux vivre ensemble".

Le côté festif de la rencontre interculturelle (souvent considérée de ce fait comme des actions mineures) permet de faciliter les rencontres, les échanges sur un mode convivial.

La "réussite" de ce type d'événements suppose toutefois de ne pas tomber dans la "folklorisation" des cultures. Cela passe par le fait de favoriser des rencontres basées à la fois sur la reconnaissance de la diversité, sans pour autant l'exacerber, mais aussi sur la mise en avant des éléments communs liés, par exemple, à la situation sociale, économique, à l'ancrage sur le territoire, c'est-à-dire relatif à notre "commune humanité" et à la confrontation aux réalités sociales.

¹ Réseau RECI, Point de vue sur...l'interculturalité comme enjeu d'intégration et/ou de prévention des discriminations, septembre 2009, 6 p. www.reseau-reci.org/IMG/pdf/masque_point_de_vue_sur_interculturalite_211009.pdf

² CLANET Claude, L'interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines, Toulouse, PUM, 1990.

³ TAJFEL (1959) in AZZI Assaad Elia et KLEIN Olivier, La psychologie sociale et les relations intergroupes", Dunod, 1998.

⁴ COFRIMI, Lire Ecrire en WALLONIE. Méthodes et outils pédagogiques utilisés dans les formations à la démarche interculturelle, PDD DALIA, 2004.

⁵ Terme créé en 1906 par W.G.SUMMER, universitaire américain.

⁶ LIPIANSKY Edmond-Marc, Communication, codes culturels et attitudes face à l'altérité, in *Intercultures* n°7, Cultures et Communication, septembre 1989.

⁷ TAJIFEL et WILKES (1963).

⁸ CLANET Claude, L'Interculturel, PUM 1993.

⁹ "Préjugé", Définition issue du Dictionnaire "Le Petit Robert", 2003.

ZOOM

BIBLIOGRAPHIE - INTERCULTURALITE

CAMILLERI Carmel, COHEN-EMERIQUE Margalit, Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel, Paris, Harmattan (L'), 1989, 398 p. (Espaces interculturels)

CHAOUITE Abdellatif, Imaginaire interculturel - Dérivations et dérives, Paris, L'Harmattan, février 2011, 164 p. (Recherche et transformation sociale)

CLANET Claude, L'interculturel. Introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1990, 236 p.

Collectif, Livre blanc sur le dialogue interculturel "Vivre ensemble dans l'égalité", Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, 2010, 77 p. (Livre Blanc; 1)

Collectif, De la diversité culturelle au dialogue interculturel, in *Culture et Recherche*, n° 114-115, hiver 2007-2008
<http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr/cr114-115.pdf>

COHEN-EMERIQUE Margalit, Pour une approche interculturelle en travail social. Théories et pratiques, Rennes, Presses de l'EHESP, 2011, 474 p. (Politiques et interventions sociales)

FERRÉOL Gilles, JUCQUOIS Guy, Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles, Paris, Armand Colin, 2003, 354 p.

JOVELIN Emmanuel, Coord., Le travail social face à l'interculturalité. Comprendre la différence dans les pratiques d'accompagnement social, Paris, L'Harmattan, 2002, 341 p. (Le travail du social)

LEGAULT Gisèle, L'intervention interculturelle, Paris, Gaëtan Morin éditeur, 2000, 364 p.

VERBUNT Gilles, Manuel d'initiation à l'interculturel, Lyon, Chronique sociale, mai 2011, 107 p. (Comprendre la société)

VERBUNT Gilles, Penser et vivre l'interculturel, Lyon, Chronique sociale, mai 2011, 220 p. (Savoir penser)

VERBUNT Gilles, La question interculturelle dans le travail social, Paris, La Découverte, 2004, 228 p. bibliogr. 3 p.

WOOD Phil, Cités interculturelles - Vers un modèle d'intégration interculturelle, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, 2010

>>> Ouvrages consultables et/ou empruntables au centre de documentation de l'ORIV

Nouveautés au centre de documentation

BENBASSA Esther, Minorités visibles en politique, CNRS, 2011, 364 p.

BOUCHER Manuel, Gouverner les familles. Les classes populaires à l'épreuve de la parentalité, Paris, L'Harmattan, 471 p.

CAHUC Pierre, CARCILLO Stéphane, GALLAND Olivier, ZYLBERBERG André, La Machine à trier - Comment la France divise sa jeunesse, Eyrolles, 2011, 143 p. (Nouvelle société de l'emploi)

Collectif, Représentant et représentés : élus de la diversité et minorités visibles, in *Revue française de science politique*, n° 4, vol. 60, août 2011

DESSENS TORRES Véronique, Tu ne discrimineras pas !? Des intentions aux pratiques professionnelles, Paris, Les points sur les i, 2011, 156 p.

ESSE, MONY Myriam, Travailler la diversité en accueil de jeunes enfants. Professionnels et parents, Lyon, Chronique sociale, 2011, 112 p.

Gisti, Le guide de l'entrée et du séjour des étrangers en France, 9ème édition, Paris, Gisti, La Découverte, 350 p. (Guides)

MERCKLING Odile, Femmes de l'immigration dans le travail précaire, Paris, L'Harmattan, 2011, (Logiques sociales)

MOHAMMED Marwan, La formation des bandes - Entre la famille, l'école et la rue, Paris, PUF, 2011, 453 p. (Le lien social)

MONY Myriam, Entre laïcité et diversité, quelles perspectives éducatives pour les jeunes enfants ?, Toulouse, Erès, 2011

MUCCHIELLI Laurent, L'invention de la violence. Des peurs, des chiffres et des faits, Fayard, 2011, 339 p.

NDOBO André, Les nouveaux visages de la discrimination, Bruxelles, De Boeck, (Ouvertures psychologiques)

NEYRAND Gérard, Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité, Editions Erès Poche, 2011, 176 p.

NORYNBERG Patrick, Ville, démocratie et citoyenneté : expérience du pouvoir partagé, Yves Michel, 2011, 256 p. (Acteurs sociaux)

PASQUIER Romain, Dictionnaire des politiques territoriales, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2011, 584 p.

PAUGAM Serge, Repenser la solidarité - L'apport des sciences sociales, Paris, PUF, 2011, 980 p. (Quadrige Essais Débats)

ROCHE Pierre, BORDET Joëlle, Les quartiers populaires : les enjeux d'une stigmatisation, in *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2011

WIEVIORKA Michel, La ville, Paris, Sciences Humaines Editions, 332 p.

Directrice de publication : Murielle Maffessoli

Rédaction du zoom : Martine Thiebauld

Rédaction : Équipe de l'ORIV

Suivi et contact : Diane Hässig



Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville

1, rue de la Course / 67000 Strasbourg

tél. : 03 88 14 35 89 / fax : 03 88 21 98 31

mél. : contact@oriv.fr / www.oriv-alsace.org